

## **Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration des collections - Programme 2004 - Demande de subvention et réaffectation - Comité de suivi de la restauration du tableau de Bronzino**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Le programme des travaux de restauration s'établit comme suit :

### **Collections archéologiques :**

Remise en état par le laboratoire grenoblois ARC-nucléart de la sépulture gauloise, découverte majeure des fouilles du parking des Remparts Dérasés, en vue de sa présentation au public en 2005.

Travaux prévus : nettoyage, refixage, consolidation pour un montant de 6 367,50 €.

### **Collections de peintures :**

Afin d'intégrer dans la nouvelle muséographie des oeuvres de qualité, la peinture napolitaine de Massimo Stanzione «Loth et ses filles » (H. 1,83 x L. 2,37 m) doit faire l'objet d'interventions conséquentes. Dans cette perspective, la remise en état d'autres oeuvres, actuellement déposées au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, devrait être achevée pour la fin de l'année.

Travaux prévus pour la remise en état de «Loth et ses filles» : interventions de trois restaurateurs sur le support et la couche picturale pour un montant de 25 532,50 €.

Pour «Le Portement de croix» d'après Rubens, refixage de soulèvements généralisés avant intervention sur l'ébénisterie pour un montant de 657,80 €.

### **Collections de sculptures :**

Etude stratigraphique de la polychromie de la «Vierge allaitant l'Enfant Jésus» qui vient d'être acquise, en vue du dégagement des repeints.

Montant : 2 392 €.

### **Collections de dessins :**

Poursuite des interventions sur place sur le fonds de dessins nordiques, des dessins à l'encre de Fragonard et un ensemble de pastels, un ensemble de dessins hollandais du XVII<sup>ème</sup> siècle et de Fragonard pour 3 061,76 €

Etat et diagnostic de 39 pastels pour 1 377,79 €.

Les travaux de remise en état se chiffrent globalement à 39 389,05 €.

### **Déposition de croix de Bronzino :**

A l'initiative du comité de pilotage de la restauration du tableau, une étude scientifique de la couche picturale et des pigments a été préconisée et confiée au programme européen EU-ARTECH (Access, Research and Technology for the conservation of the European Cultural Heritage).

Les examens de la couche picturale ont été effectués à Besançon du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août 2004 avec les techniques d'investigation les plus récentes : réflectographie infrarouge par scanner (étude en profondeur de la couche picturale) ; micro-profilométrie laser (étude de la surface du tableau) ; spectrométrie infrarouge et colorimétrie (étude des pigments). Le traitement des données enregistrées est en cours. Les résultats obtenus seront soumis en octobre 2004 au comité de pilotage qui se réunira à Besançon. Ce comité définira la nature des travaux de restauration et assurera le suivi de leur réalisation, conformément aux recommandations du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF). Les frais de transport et de séjour des membres du comité de pilotage de la restauration de la Déposition de croix de Bronzino seront à la charge de la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ce programme et à autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de 11 817 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté. Ces sommes seront inscrites en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif soit 11 817 € au chapitre 70.322.7062.509 CS 52000 et réaffectées en dépenses au chapitre 23.322.2316.509 CS 52000.

**«M. LE MAIRE :** Juste une parenthèse, on ne mesure certainement pas assez la chance que nous avons de posséder à Besançon un Bronzino surtout de cette qualité. C'est quelque chose de remarquable. Comme me dit le Conservateur du Musée, c'est un peu l'équivalent d'une Joconde à Besançon, c'est absolument remarquable».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur. Il a pris acte également de la procédure de restauration du tableau de Bronzino, telle que décrite ci-avant.

*Récépissé préfectoral du 24 septembre 2004.*